



L'AVENIR CHERCHE  
UNE PERSONNE COMME TOI

UN EMPLOI  
À TON IMAGE

## OFFRE D'EMPLOI

Une ou un conseiller en accès aux documents

Poste régulier – 10500AF08506042701

### FAIRE CARRIÈRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, vous y avez pensé?

Les défis à relever au Ministère sont nombreux et stimulants. Le Ministère a comme mission d'assurer la circulation des personnes et des marchandises par le développement, l'aménagement et l'exploitation d'infrastructures et de systèmes de transport intégrés, fiables et sécuritaires et qui contribuent au développement économique et social du Québec et de ses régions. Il réalise sa mission avec un souci constant de l'impact de ses interventions sur l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Soucieux de la qualité de vie au travail de son personnel, le Ministère désire offrir un milieu épanouissant où la santé et le mieux-être sont au cœur des pratiques de gestion. Pour ce faire, le Ministère met en œuvre les bonnes pratiques définies par la certification Entreprise en santé, celles-ci visant à développer une culture organisationnelle favorisant la mobilisation et l'amélioration durable de la santé et du mieux-être des personnes.

### ATTRIBUTIONS

Une ou un conseiller en accès aux documents (1 poste au 700, boulevard René-Lévesque Est, 29<sup>e</sup> étage, à Québec)

Sous la supervision du directeur de l'accès à l'information et de l'éthique, le titulaire de l'emploi doit traiter les demandes d'accès en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (LAI) et à ce titre, il exerce les fonctions déléguées par celui-ci.

À cet effet, il analyse les demandes d'accès en conformité avec la LAI et oriente le ministère des Transports (Ministère). Il est aussi appelé à jouer un rôle-conseil auprès de divers intervenants, tant à l'interne qu'à l'externe du Ministère en matière d'accès aux documents.

Il collabore à des activités et des travaux en matière d'accès à l'information notamment, l'élaboration d'un plan d'action pour la divulgation proactive de l'information. Afin de soutenir le droit à l'information des citoyens, il conseille le directeur, la Secrétaire générale et le sous-ministre quant à la diffusion de renseignements sur le site Internet du Ministère et participe à la mise en œuvre du plan d'action pour la diffusion proactive de documents et de renseignements.



Enfin, il contribue activement au respect du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1, r.2) (Règlement) par le développement de directives et d'orientations internes découlant des directives gouvernementales.

## QUALITÉS RECHERCHÉES

Le titulaire a le choix des moyens pour mener à bien son mandat. La LAI exige que la demande soit traitée en 20 jours, ce qui implique que toutes les étapes soient franchies dans ce délai. Il tient son calendrier de travail en conséquence. Il vérifie le respect des échéances auprès des répondants. Si le respect de l'échéancier est compromis, le titulaire doit en aviser le plus rapidement possible son supérieur immédiat.

Sur le plan administratif, le titulaire joue un rôle clé dans l'organisation puisqu'il porte un regard sur l'application de la LAI au sein du Ministère par la maîtrise de ce champ de spécialité, la légalité des actions et la vérification préalable auprès des gestionnaires de l'opportunité d'invoquer des restrictions à l'accès dans les cas prévus par la loi. Il doit veiller à ce que les dispositions prohibant l'interdiction de communiquer soient appliquées sans réserve.

Le titulaire développe continuellement son expertise sur une base régulière et de façon innovatrice. Les ministères et organismes doivent de plus en plus organiser leur travail en tenant compte des nouvelles orientations gouvernementales de collaboration et de partage d'information en vue de faciliter l'interaction avec les citoyens dans leur utilisation des services gouvernementaux. Il doit également pouvoir s'adapter aux nouvelles technologies qui se développent et apportent de nouvelles problématiques à surveiller.

Il doit posséder des atouts certains en communication en raison des situations nombreuses et parfois complexes où il doit échanger avec la clientèle des divers niveaux hiérarchiques.

Le titulaire doit faire preuve d'esprit d'équipe, de tact et de créativité afin de conserver un climat de confiance avec le conseiller ministériel expert en protection des renseignements personnels et confidentiels de la DAIE, les divers intervenants, notamment le réseau des répondants ministériels qui sont des alliés de premier ordre, les conseillers en accès aux documents, en éthique et ceux en sécurité de l'information. Des qualités de vulgarisateur et de pédagogue sont essentielles pour former et sensibiliser le personnel à l'application de la LAI et créer des outils de référence simples et adéquats.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Faire partie du personnel régulier du ministère des Transports du Québec. Appartenir à la classe d'emplois d'agente ou d'agent de recherche et de planification socio-économique ou accepter un reclassement à ce titre.

Une formation en droit constitue un atout.

**Conditions d'admission – offre d'emploi en promotion aux personnes qualifiées ou aux candidats déclarés aptes :**



- Faire partie du personnel régulier de la fonction publique du Québec.
- Être inscrit dans une banque de personnes qualifiées ou sur une liste de déclaration d'aptitudes valide de la classe d'emplois à pourvoir, dont les utilisations prévues correspondent à l'emploi visé.

OU

Bénéficier d'un maintien de qualification ou de déclaration d'aptitudes prévu à la réglementation et confirmé par une lettre qui vous a été transmise à cet effet.

## PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 16 au 29 novembre 2021

Pour soumettre votre candidature, vous devez cliquer sur « Poser ma candidature ». Prenez note que l'inscription doit **obligatoirement** s'effectuer à l'aide du formulaire d'inscription en ligne.

Pour toute question concernant l'utilisation d'*Emplois en ligne*, vous pouvez communiquer avec le Centre d'assistance en dotation au 418 528-7157, pour la région de Québec, ou sans frais au 1 866 672-3460, ailleurs au Québec.

### Communiquez avec nous

Monsieur Claude Peachy

[claudpeachy@transports.gouv.qc.ca](mailto:claudpeachy@transports.gouv.qc.ca)

418-580-7832